

**CE QUE LES CITOYENS VEULENT ET  
ATTENDENT DE LEUR AGRICULTURE**

**2<sup>e</sup> partie du mémoire  
de l'Union paysanne**

**présenté à la**

**Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire québécois**

**Août 2007**

L'Union paysanne s'est donné pour mission de faire la jonction entre l'agriculture et la société civile ; entre le revenu de la ferme, les pratiques agricoles et la protection de l'environnement. Une partie de ses membres sont des gens qui ne pratiquent certes pas l'agriculture mais qui se sentent profondément concernés par la situation agricole du Québec.

Dans ce document, nous les appellerons souvent «citoyens-consommateurs» plutôt que seulement consommateurs parce qu'ils ne font pas que *consommer* ; ils souhaitent agir en citoyens responsables par leur approvisionnement alimentaire et ont leur mot à dire dans les décisions politiques.

Voici ce qu'une large part des citoyens-consommateurs veulent et attendent de leur agriculture...

## **1. Quant au contenu des aliments**

La qualité des aliments offerts revêt de plus en plus d'importance pour un nombre croissant de citoyens-consommateurs québécois. Ils veulent autre chose que des produits standardisés, produits à la chaîne, dénaturés par la transformation. Ils cherchent des produits diversifiés, authentiques, révélateurs des terroirs dont ils proviennent. Ils recherchent surtout des produits frais, exempts de résidus d'antibiotiques, d'hormones de croissance, de fertilisants de synthèse, de pesticides, d'OGM et d'agents de conservation artificiels, qui n'ont pas subi d'irradiation nucléaire et qui ne proviennent pas d'animaux nourris de farines carnées. Ils sont préoccupés par les risques à leur santé et celle de leur famille ainsi que pour l'environnement que ces substances soulèvent.

Les lobbys pro-industrie prétendent que les craintes des consommateurs sont irrationnelles et injustifiées puisqu'elles ne reposent sur aucune base scientifique solide (même si, dans le cas des résidus de pesticides, les normes européennes sont souvent beaucoup plus sévères que les normes canadiennes). Selon ces lobbys, il n'y a pas de preuve scientifique de la nocivité de ces substances et procédés. Et bien, il n'existe pas de preuve de leur innocuité non plus! Et il est grand temps de reconnaître que les préoccupations des consommateurs sont tout à fait valides quand il s'agit de choisir ce qu'ils vont manger.

Loin de n'être qu'une question technique et scientifique, l'alimentation et le choix des aliments revêtent depuis toujours des dimensions culturelle et symbolique très fortes, tout aussi dignes de respect que les données scientifiques. Une large part des citoyens-consommateurs ne veulent pas d'aliments issus de pratiques qui vont à l'encontre de leurs valeurs et qu'ils jugent contre-nature, telles la transgénèse ou l'ajout de farines carnées dans l'alimentation des ruminants. Ils prêtent aussi une oreille attentive aux nombreuses études qui soupçonnent les résidus de pesticides, d'hormones et d'antibiotiques dans les aliments d'entraîner des conséquences indésirables sur la santé. Et c'est tout à fait leur droit! Il ne revient pas aux scientifiques du MAPAQ, de l'ACIA ou de Santé Canada – et encore moins aux agences publicitaires des compagnies – de leur dicter leurs choix.

Par ailleurs, contrairement à ce que prétendent les défenseurs du système de production et de distribution de masse, les consommateurs ne cherchent pas uniquement à acheter au plus bas prix possible. Leurs choix reposent sur plusieurs considérations, la saveur, la fraîcheur, la valeur nutritive et l'impact sur la santé venant avant le prix pour plusieurs. La popularité croissante des produits biologiques et de terroir le prouve bien. Les consommateurs sont prêts à déboursier plus pour avoir des aliments de qualité supérieure et issus de pratiques agricoles qu'ils jugent conformes à leurs valeurs.

Cependant, pour être en mesure de faire des choix éclairés qui répondent à leurs exigences, les consommateurs doivent connaître le contenu et l'origine des produits qu'ils se procurent, ce que les règles actuelles régissant l'étiquetage ne permettent pas. Par exemple, malgré des demandes répétées des citoyens-consommateurs, appuyés par des organismes tels que Greenpeace, l'Union des consommateurs et l'Union paysanne, le gouvernement québécois refuse toujours d'imposer l'étiquetage obligatoire des produits génétiquement modifiés ou contenant des OGM. Ce serait trop coûteux, apparemment. Les budgets ne semblent pourtant pas manquer pour assurer le traçage des animaux en vue de protéger l'industrie en cas de crise (systèmes d'Agri-traçabilité Québec).

L'argument tient encore moins depuis qu'a été rendue publique une étude commandée par le MAPAQ<sup>1</sup> et démontrant que les coûts seraient beaucoup moins élevés que ce qui avait d'abord été estimé. Ainsi, les coûts d'implantation de l'étiquetage obligatoire seraient de 162 millions de dollars (dont 3,75 millions pour le gouvernement) et les coûts annuels seraient de 28 millions de dollars (dont 1,7 million pour le gouvernement). Est-ce vraiment trop demander d'une industrie (production de semences OGM, agriculture, transformation et distribution) dont les profits annuels se comptent en milliards de dollars pour répondre à la demande de plus de 80% de la population?

Apparemment, il serait aussi trop compliqué pour le Québec d'agir seul si les autres provinces canadiennes n'emboîtent pas le pas. Agri-traçabilité Québec a pourtant bien mis en place des systèmes de traçabilité des bovins et ovins propres au Québec, systèmes qui semblent maintenant faire l'envie du gouvernement fédéral et de l'industrie au Canada et même ailleurs dans le monde<sup>2</sup>. Pourquoi l'organisme n'étendrait-il pas son expertise et son champ d'action aux produits végétaux pour suivre à la trace le soya, le maïs et autres produits issus des cultures transgéniques?

## **2. Quant à la distribution des produits agroalimentaires**

Pour se procurer les produits frais et sains qu'ils désirent, de nombreux citoyens-consommateurs se tournent vers des circuits alternatifs de mise en marché qui leur permettent

---

<sup>1</sup> Cloutier, M. 2006. *Étude économique sur les coûts relatifs à l'étiquetage obligatoire des filières génétiquement modifiées (GM) versus non-GM au niveau québécois*. Présentée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Université du Québec à Montréal, Département de management et de technologie

<sup>2</sup> Mercier, J. *Agri-traçabilité Québec – Du pain sur la planche en 2007*. La Terre de chez nous, 18 janvier, p. 11

plus facilement de connaître la provenance des aliments. De plus en plus d'entre eux souhaitent aussi favoriser les produits locaux ou régionaux, par souci, d'une part, de supporter l'agriculture d'ici et ses artisans et, d'autre part, de minimiser l'impact environnemental du transport des aliments sur de longues distances. Pour ce faire, ils misent sur des circuits courts qui les rapprochent des producteurs avec lesquels ils souhaitent établir un lien de confiance.

Les marchés publics, la vente à la ferme, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), etc., sont des formules qui permettent ce lien direct et qui gagnent en popularité auprès tant des agriculteurs que des consommateurs. Pourtant, cette volonté de s'approvisionner autrement n'est pas toujours facile à mettre en pratique parce que les options se font encore rares. Par exemple, le nombre de marchés publics – de vrais marchés publics où on peut trouver des produits de la région et rencontrer les producteurs – est encore loin d'être suffisant (l'Association des marchés publics du Québec estime leur nombre autour de 50 pour toute la province!). Pourquoi le gouvernement provincial et les municipalités ne supporteraient-ils pas l'établissement de marchés publics dans les quartiers des grandes villes et les localités mal desservies en produits frais et locaux par les commerces conventionnels? En plus de répondre à la demande des consommateurs, cela permettrait de supporter nombre de petits producteurs agricoles pour qui les tablettes des supermarchés sont quasi inaccessibles.

D'autres consommateurs trouvent plus simple de s'approvisionner dans les commerces conventionnels (épiceries, supermarchés, fruiteries, etc.) – ou encore n'ont pas accès aux autres formes de mise en marché – mais souhaitent tout de même acheter davantage de produits locaux et régionaux. Il n'est toutefois pas toujours aisé de le faire, même en saison! Qui n'a pas vu, récemment, des fraises des États-Unis trôner dans un supermarché en pleine saison des fraises au Québec? Le MAPAQ ne devrait-il pas viser en priorité, par des campagnes de sensibilisation auprès des consommateurs et des commerçants, des incitatifs financiers, l'étiquetage obligatoire de la provenance des produits, etc., la promotion des produits québécois?

Par ailleurs, on entend souvent que, si on peut s'approvisionner presque exclusivement en produits québécois durant l'été et l'automne, il est beaucoup plus ardu de le faire en hiver. Pour assurer un approvisionnement en produits locaux plus continu durant la saison froide (si l'ample sélection de légumes racines et autres qui se conservent facilement durant des mois est jugée insuffisante!), pourquoi ne pas supporter le démarrage d'entreprises de transformation qui ferait du surgelé avec les légumes saisonniers et petits fruits d'ici? Les produits congelés conservent plus facilement leur valeur nutritive que les produits frais qui ont voyagé pendant plusieurs jours sur des milliers de kilomètres avant d'aboutir sur les tablettes de nos épiceries. Il est absurde qu'on retrouve des légumes congelés provenant de la Californie ou du Chili alors qu'on produit ici les mêmes variétés (ceci est particulièrement flagrant pour ce qui est des produits certifiés biologiques qui sont presque tous importés des États-Unis). Pourquoi pas du brocoli, du chou-fleur, des haricots et des bleuets québécois, produits sainement, dans les sacs de légumes et fruits surgelés vendus au Québec? Ces

entreprises de transformation, *situées à proximité des lieux de production*, favoriseraient aussi l'économie des régions agricoles.

Enfin, les citoyens québécois désirent avoir la possibilité de manger des produits de qualité à l'extérieur de chez eux également. Ne serait ce pas une façon extraordinaire de promouvoir les produits d'ici que de favoriser leur consommation dans les lieux publics, à commencer par les institutions publiques telles que les écoles et les hôpitaux? Des projets de ce type sont déjà en place dans certaines communautés au Canada et aux États-Unis (voir <http://www.farmtoschool.org/index.htm>, <http://departments.oxy.edu/uepi/cfj/f2h.htm> ou <http://www.foodsecurity.org/pubs.html> pour des exemples). Pourquoi ne pas aussi mettre à contribution le secteur de l'hôtellerie et de la restauration? Des ententes directes entre ces établissements et les producteurs agricoles assureraient à ces derniers l'écoulement de leur production sans avoir à subir les lourdes contraintes imposées par les grandes chaînes de distribution.

Ces mesures nécessiteraient des actions concertées, notamment entre les divers ministères et agences gouvernementales concernés (entre autres le MAPAQ, le MSSS, le MELS et le MAMR). Des liens sont d'ailleurs à faire avec les préoccupations de santé publique exprimées par le gouvernement québécois. Dans son *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids*, le gouvernement insiste sur la nécessité, pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie, dont celles liées à l'alimentation, de créer des *environnements facilitants* pour entraîner des changements durables dans les habitudes.

### **3. Quant au financement public et aux mécanismes de prise de décision**

Un dernier aspect fondamental que nous tenons à aborder est le financement public des activités agricoles et la participation des citoyens-consommateurs aux prises de décision qui devrait en être le corollaire. Ce sont les deniers publics qui financent, en grande partie, le soutien, sous forme de subventions, d'indemnisations, etc., accordé à l'agriculture et à l'agroalimentaire. Chaque année, environ 1,4 milliard de dollars sont versés par les gouvernements fédéral et provincial en matière d'agriculture au Québec.

Pourtant, l'UPA et les regroupements de transformateurs et de distributeurs se montrent très peu ouverts aux demandes et préférences de la population quand cette dernière ose sortir de son rôle d'*homo economicus* pour revendiquer un droit de regard sur les décisions autrement que via le marché. Les programmes d'aide sont négociés et établis en vase clos, entre le MAPAQ et les représentants de l'industrie, soit entre «experts», sans consultation publique. Pourquoi serait-ce déraisonnable que la population, qui finance largement l'agriculture via les programmes gouvernementaux, participe aux grandes orientations de ce secteur qui la concerne aussi au plus au point?

Si on demandait aux citoyens québécois de se prononcer sur les critères d'attribution des subventions agricoles, il y a fort à parier que les réponses ressembleraient à celles fournies par les Allemands (voir la partie principale du mémoire)... et, par conséquent, proposeraient des critères très différents de ceux actuellement considérés! Plutôt que le volume de production, ce serait probablement les fonctions environnementales et sociales qui compteraient en priorité. L'agriculture biologique, les fermes diversifiées, la création d'emplois, l'aménagement de véritables bandes riveraines, etc., obtiendraient de nombreux votes!

Si elle savait comment et à qui sont octroyées les subventions publiques, la population accepterait-elle que soient admissibles aux programmes gouvernementaux les entreprises générant des revenus de plus d'un million de dollars? À ceux qui soutiennent que l'État doit récompenser les investisseurs audacieux qui osent prendre des risques en affaire, nous répliquons que les contribuables n'ont jamais donné leur accord pour que les taxes et impôts qu'ils paient servent à couvrir ces risques. Actuellement, toutefois, les citoyens n'ont pas la possibilité de se prononcer sur ces questions. En conséquence, l'Union paysanne demande que l'information concernant l'octroi de subventions agricoles versées aux entreprises soit accessible au public.

En termes de démocratisation de la prise de décision, la CAAAQ permet de faire un énorme pas en avant en ouvrant la consultation aux acteurs non conventionnels du système agroalimentaire et à la population. Cependant, que se passera-t-il une fois le rapport de la Commission déposé? Les citoyens seront-ils encore entendus quand viendra, par exemple, le temps d'évaluer l'acceptabilité de grands projets que des promoteurs se proposent d'implanter chez eux? L'Union paysanne demande que des mécanismes légaux, indépendants et transparents (ex. : référendum) soient instaurés afin de permettre la participation des citoyens, agriculteurs ou non, à la prise de décision concernant les questions agricoles, aux niveaux local, régional et national.

Au niveau local, la majorité de la population rurale ne devrait pas être forcée de subir sans dire un mot un développement insoutenable dont elle ne veut pas. Loin de réfuter la nécessité de protéger le territoire agricole, nous soutenons que la cohabitation harmonieuse dans le milieu de vie qu'est la campagne ne devrait pas être compromise par les fermes-usines qu'on retrouve dans certaines productions (d'ailleurs, ne devraient-elles pas plutôt être localisées dans les parcs-industriels!?) et d'autres projets destructurants. La population locale devrait avoir un réel droit de regard sur leur acceptabilité globale, pas seulement sur des mesures d'atténuation après que les projets aient déjà été acceptés.

## **Propositions**

1. Qu'une politique agricole soit élaborée et mise en œuvre, dont un des objectifs serait de favoriser l'approvisionnement local, à partir de denrées produites au Québec. Cette politique devrait tendre vers un objectif de *souveraineté alimentaire*.

Dans le cadre de cette politique :

2. Que les règles d'étiquetage des produits alimentaires soient modifiées pour obliger l'identification de l'origine des produits.
3. Que l'étiquetage des produits génétiquement modifiés ou contenant des OGM soit rendu obligatoire.
4. Que l'établissement de nouveaux marchés publics, particulièrement dans les localités ou quartiers mal desservis en produits frais et locaux, soit supporté *de façon prioritaire* par les gouvernements provincial et municipaux.
5. Que le gouvernement promeuve et développe l'agriculture biologique par un programme sérieux de soutien – assorti des sommes nécessaires à l'essor de ce secteur – aux fermes certifiées biologiques ou en transition.
6. Que le gouvernement accorde une attention particulière, dans une perspective de sécurité alimentaire, à l'accessibilité *physique et économique* des aliments sains pour tous.
7. Que les subventions versées aux entreprises soient rendues publiques.